

## CHAPITRE 3



# Approche territoriale

Après l'approche thématique des services, il est nécessaire de proposer une synthèse territoriale, afin de comprendre le fonctionnement du territoire au regard des services. Il s'agit de s'approcher de la réalité quotidienne des habitants du Pays Ruthénois : Où vont-ils faire leurs courses ? Où vont-ils se faire soigner ? Où les enfants ou adolescents sont-ils scolarisés ?...

L'approche territoriale par bassin de vie proposée par l'INSEE (voir chapitre 1) permet de visualiser les pôles principaux d'attractivité du territoire et hors du territoire. Elle montre notamment que :

- la couronne périurbaine de Rodez dépasse le périmètre du Pays Ruthénois à l'Est ;
- des pôles extérieurs qui exercent une influence sur des parties du Pays (Decazeville, Rieupeyroux et Albi) ;
- un maillage de pôles, le plus souvent chef-lieu de canton (sauf pour Conques).

Pour compléter cette approche territoriale et déterminer le socle d'une politique d'accès aux services, le travail de diagnostic a conduit à travailler sur une proposition de classification des communes, effectuée en fonction des services recensés dans la partie précédente.

La classification des communes permet de comprendre leur fonction sur le territoire, afin de pouvoir décliner les actions selon les catégories définies, dans les étapes suivantes du schéma de services. En effet, il faut ajuster les propositions d'action à la situation géographique (zone urbaine, périurbaine, rurale) et à la fonction des communes (pôles d'attraction, bourgs ou communes). La pertinence et la faisabilité des propositions en dépendent.



### I. La classification des communes

La classification des communes constitue une approche primordiale pour pouvoir articuler le schéma de services à l'échelle du territoire du Pays. Certes, toutes les méthodes de classification sont quelque peu arbitraires et peuvent nécessiter des discussions ou des ajustements ultérieurs, mais nous avons choisi de nous appuyer sur une analyse combinant deux types de données.

Le nombre total de services représenté par **l'addition de l'ensemble des services à l'échelle de chaque commune** tout en acceptant l'idée que le rôle de chaque service est très différent et parfois peu comparable (peut-on additionner un médecin généraliste, un établissement pour personnes âgées, une école primaire et une boulangerie-pâtisserie ?). Il donne néanmoins une première idée de la diversité de l'offre des services à l'échelle de chaque commune.



Parallèlement, une réflexion a été menée sur **le rôle de chaque commune à l'échelle territoriale**. Cette question peut être abordée par un **coefficient de densité en services, qui est le rapport entre le nombre de services présents dans chaque commune sur son nombre d'habitants**. A l'échelle du Pays, on peut considérer qu'en moyenne 29 services sont proposés pour 1 000 habitants. Des communes, dont le coefficient de densité est plus élevé, jouent obligatoirement un rôle de pôle et exercent une influence évidente sur les communes des alentours, car leur appareil commercial et de services est dimensionné au-delà de leur seule population.

Cette classification sur les services et en particulier sur l'offre commerciale de proximité est basée sur les données obtenues par les enquêtes auprès des communes<sup>1</sup>. **La situation géographique et en particulier la proximité de Rodez a également été prise en compte**. Au total, nous avons établi 8 catégories de communes ainsi déterminées :

	Pôle		Bourg ou commune	
	Nombre de services	Coefficient : nombre de services pour 1 000 habitants	Nombre de services	Coefficient : nombre de services pour 1 000 habitants
<b>Urbain</b>	Plus d'1/3 de l'offre du Pays	37‰ (supérieur à la moyenne du Pays de 29‰)		
<b>Urbain secondaire</b>	De 96 à 270 services	Supérieur à la moyenne du Pays		
<b>Périurbain</b>			De 25 à 50 services et en zone périurbaine	Coefficient inférieur à la moyenne du Pays 29‰
<b>Principal</b>	De 46 à 125 services	Supérieur à 41‰		
<b>Secondaire</b>	De 25 à 45 services et hors zone urbaine	Entre 27‰ et 38‰		
<b>Secondaire à vocation</b>	De 39 à 45 services	Très fort coefficient		

<sup>1</sup> Sur quelques communes, des différences importantes ont été constatées sur les nombres communiqués par les Chambres consulaires (à partir du Registre du Commerce et du Répertoire des Métiers), dans la mesure où, sur plusieurs communes, la même entité commerciale peut assurer plusieurs types de prestations (par exemple, un commerce d'alimentation générale peut assurer un dépôt de presse, dépôt de pain, etc.). Pour la dimension de l'offre locale nous avons utilisé les listes établies par les communes puisque par rapport à la diversité des services, les informations communiquées nous semblent être plus fiables.

Pôle		Bourg ou commune		
	Nombre de services	Coefficient : nombre de services pour 1 000 habitants	Nombre de services	Coefficient : nombre de services pour 1 000 habitants
<b>touristique</b>		dû à un nombre d'habitants permanents peu élevé		
<b>Avec services de base</b>			De 6 à 21 services	Coefficient le plus souvent inférieur à la moyenne
<b>Peu ou pas équipées en services</b>			Moins de 5 services	Coefficient le plus souvent inférieur à 12‰ et toujours inférieur à la moyenne du Pays

Voici le détail de la classification sur le territoire :

### ■ Un seul pôle urbain : Rodez

Cette catégorie concerne seulement la commune de Rodez. Avec 956 services cumulés, elle représente un peu plus d'un tiers de l'offre globale du Pays Ruthénois (le total pour le Pays est de 2 633 services). Le coefficient de densité des services sur Rodez est de 36,6 indiquant que cette offre s'adresse effectivement au-delà des habitants de la commune et constitue le point central de l'organisation territoriale. On trouve par exemple l'ensemble de l'offre de médecins spécialistes.

### ■ Trois pôles urbains secondaires

Les trois communes de cette catégorie sont dans l'agglomération du Grand Rodez : Onet-le-Château, Luc-La-Primaube et Sébazac-Concourès. Elles concentrent entre 96 et 270 services. Leur coefficient de services est légèrement supérieur à la moyenne (sauf pour Onet-le-Château) soulignant leur influence au-delà de la commune. Onet-le-Château regroupe 270 services, soit la deuxième offre du Pays. Ces pôles sont notamment caractérisés par leur offre commerciale.

### ■ Cinq bourgs périurbains

Cinq communes offrent un nombre nettement moins élevé de services (entre 16 et 50). Elles se situent à proximité de Rodez et des pôles urbains secondaires et entrent dans le fonctionnement territorial de l'agglomération. Il s'agit des 4 autres communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez : Olems, Le Monastère, Druelle et Sainte-Radegonde, ainsi que la commune de Calmont. Cette

dernière est certes moins équipée, mais sa situation entre des pôles forts (Rodez, Luc-La-Primaube et Baraqueville) la rapproche fortement de la logique des bourgs périurbains.

Le coefficient de services est nettement inférieur à la moyenne du Pays et celui des pôles urbains secondaires. On peut considérer que leur influence territoriale est très faible. Leur offre de services reste limitée aux habitants de la commune et s'appuie sur l'attractivité des autres communes de l'agglomération.

### ■ **Tableau récapitulatif de la classification de l'aire urbaine de Rodez**

Les trois catégories de communes de l'aire urbaine de Rodez

COMMUNE	Nbre de services	Pop 2006	coeff services / 1 000 hbts
Rodez	956	26 078	36,66
Onet-le-Château	270	10 965	24,62
Luc-la-Primaube	179	5 415	33,07
Sébazac-Concourès	96	3 008	32,00
Olemps	50	3 251	15,38
Le Monastère	36	2 139	16,95
Druelle	34	1 973	17,41
Sainte-Radegonde	25	1 586	15,92
Calmont	16	1 913	8,10

### ■ **Six pôles principaux de services hors de l'agglomération de Rodez**

En dehors de l'agglomération du Grand Rodez, six communes concentrent un nombre de services élevé (entre 46 et 125) et organisent le territoire. Leur coefficient de service est largement supérieur à la moyenne (41 contre 29 pour le Pays) affichant leur fonction de pôle principal et leur influence sur les communes alentours. Il s'agit de Baraqueville, Cassagnes-Bégonhès, Marcillac-Vallon, Naucelle, Réquista et Saint Cyprien sur Dourdou. On retrouve les chefs-lieux de canton, sauf pour le canton de Conques où Saint Cyprien sur Dourdou a cette fonction. Au-delà d'une offre commerciale, on trouve dans ces communes les collèges, et le plus souvent des équipements culturels (cinéma, école de musique...), les centres de secours, une offre de santé allant au-delà du seul médecin généraliste et bien sur les gendarmeries dans les chefs-lieux.

### ■ **Cinq pôles secondaires, dont deux à vocation touristique**

Cinq pôles secondaires se détachent avec un nombre encore significatif de services (entre 25 et 45). Leur coefficient de services est plus élevé que celui de la moyenne du Pays, sauf pour Saint-Christophe-Vallon mais on y compte 30 services. Conques et Sauveterre-de-Rouergue se distinguent avec des coefficients de services très élevés qui s'explique par une faible population permanente et leur caractère touristique. Les pôles secondaires sont : Saint-Christophe-Vallon, Salmiech, Lédergues qui exercent une attractivité territoriale à leur échelle et Conques et Sauveterre-de-Rouergue.

On y trouve le plus souvent une école, plusieurs professionnels de santé (généralistes, infirmiers, dentistes, kinésithérapeute et pharmacie), des commerces et services commerciaux de proximité, un point postal.

**Tableau récapitulatif de la classification des communes ayant une fonction de pôle hors de l'agglomération**

Les trois catégories de communes ayant une fonction de pôle hors agglomération

COMMUNE	Nbre de services	Pop 2006	coeff services / 1 000 hbts
Baraqueville	125	3 000	41,50
Réquista	109	2 237	48,73
Naucelle	102	2 216	46,14
Marcillac Vallon	75	1 663	45,16
Cassagnes-Bégonhès	60	995	60,55
Saint-Cyprien-sur-Dourdou	46	832	55,29
Lédergues	25	720	34,72
Saint-Christophe-Vallon	30	1 095	27,49
Salmiech	27	721	37,59
Sauveterre-de-Rouergue	45	824	54,61
Conques	39	295	130,51

**Dix sept communes avec services de base**

Dix-sept communes proposent un nombre de services variant entre 6 et 21. Leur coefficient de services est inférieur à la moyenne du Pays, sauf pour quatre d'entre elles : Durenque, Grand-Vabre, Saint-Félix-de-Lunel et Sénergues. Ces quatre communes ont moins de 20 services et une population inférieure à 590 habitants, ce qui les situe dans une catégorie différente des pôles secondaires. Dans les communes de cette catégorie, la population reste dépendante des services des pôles avoisinants. Cependant, on y trouve le plus souvent une école, un point postal. La différence avec les communes peu ou pas équipées, vient du nombre de commerces et services commerciaux plus élevés.

**Vingt communes peu ou non équipées**

Dans les 20 autres communes du Pays Ruthénois, on compte un nombre de services variant de 1 à 5. Leur coefficient de densité reste bien inférieur à la moyenne du Pays montrant leur forte dépendance vis-à-vis des autres communes plus équipées. Les quelques services à disposition des habitants sont bien sur la mairie, parfois un point postal et une école et quelques commerces et services commerciaux (maximum 4 à Mouret).

**Tableau récapitulatif de la classification des deux catégories de communes**

COMMUNE	Nbre de services	Pop 2006	coeff services / 1 000 hbts
Salles-la-Source	21	2 004	10,53
Durenque	20	585	34,36
Clairvaux d'Aveyron	18	1 132	15,99
Saint-Félix-de-Lunel	18	388	46,65
Valady	18	1 419	12,68
Grand Vabre	16	433	37,18
Sénergues	15	517	29,21
Colombiès	15	976	15,47
Centrès	14	573	24,43
Moyrazès	12	1 116	10,75
Comps-la-Grand-Ville	11	498	22,29
Muret-le-Château	7	289	24,57
Nauviale	7	546	13,00
Quins	7	783	9,07
La Selve	7	692	10,12
Sainte-Juliette-sur-Viaur	7	493	14,20
Tauriac-de-Naucelle	6	388	15,46
Pruines	5	273	18,68
Noailhac	5	186	27,42
Manhac	5	594	8,59
Saint-Jean-Delnous	5	480	10,42
Mouret	5	572	8,74
Boussac	5	528	9,47
Pradinas	4	384	10,68
Castanet	4	567	7,23
Camjac	4	548	7,48
Gramond	4	390	10,26
Balsac	4	587	6,81
Mejrac	3	151	20,53
Auriac-Lagast	3	272	11,40
Rullac-Saint-Cirq	3	387	7,75
Camboulazet	2	350	5,71
Cabanès	1	236	4,66
Saint-Just-sur-Viaur	1	209	4,78
Crespin	1	275	3,64
Connac	1	121	8,26
Castelmary	1	131	7,63

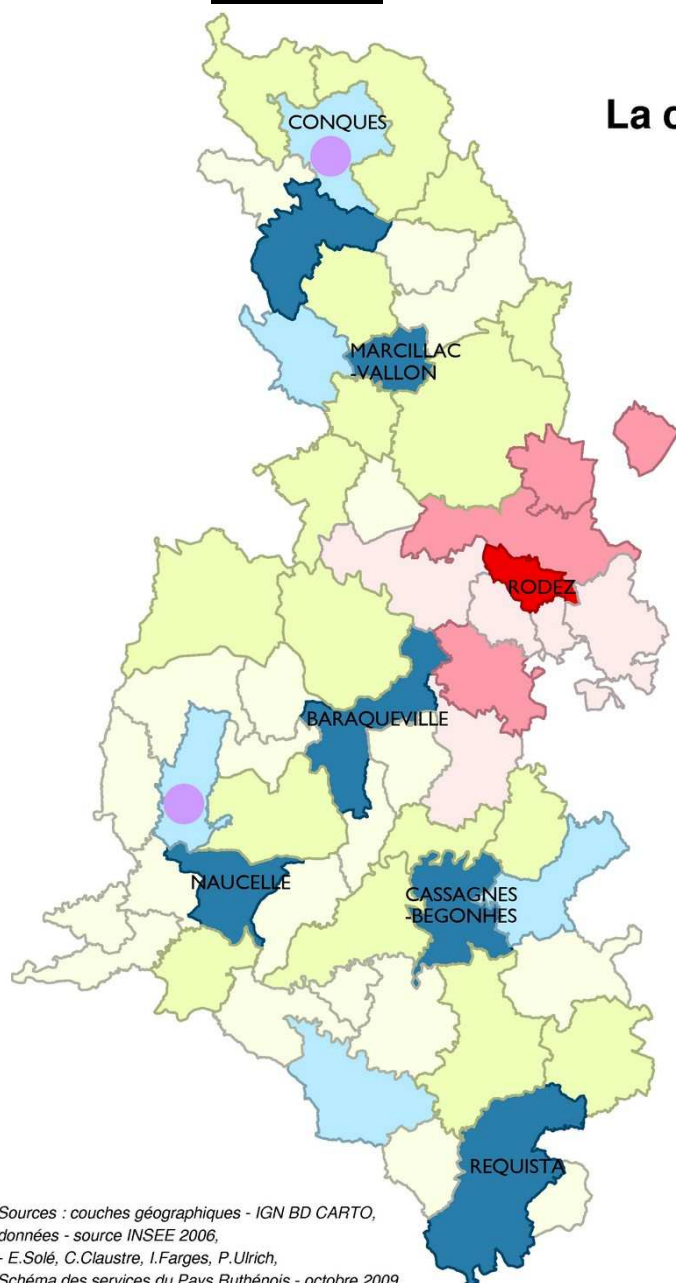
La classification est parfois un peu réductrice et difficile. Des communes telles que Calmont, Balsac et Salles-la-Source, situées aux portes de Rodez, peuvent être dans des catégories différentes. Pour Calmont, les enjeux semblent être proches des bourgs périurbains et elle est donc classée dans cette catégorie. Salles la Source a selon les hameaux, un fonctionnement et des pôles d'attraction différents : Sébazac-Concoures, Onet-le-Château, Rodez pour Souyri ou Marcillac-Vallon pour les autres. La logique de commune avec service de base a été retenue. Balsac est classée dans les communes peu équipées au vu de son très faible niveau d'équipement en services.

La spécificité de ces communes et leur proximité avec des pôles urbains pourra amener à définir des enjeux un peu différents que de ceux des autres communes de leur catégorie (ex : enjeux autour du renforcement de la vie associative, culturelle et sportive...).



## II. Cartographique de la classification des communes : maillage territorial au regard des services dans le Pays Ruthénois

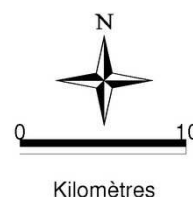
### La classification des communes, le maillage territorial - Pays Ruthénois, 2009 -



#### Légende

##### Classification des communes

- Pôle urbain
- Pôle urbain secondaire
- Bourg périurbain
- Pôle principal
- Pôle secondaire
- Commune avec services de base
- Commune peu ou non équipée
- Commune d'intérêt touristique



Sources : couches géographiques - IGN BD CARTO,  
données - source INSEE 2006,  
- E.Solé, C.Claustre, I.Farges, P.Ulrich,  
Schéma des services du Pays Ruthénois - octobre 2009.

De façon plus globale et pour compléter cette analyse, nous distinguons quatre types de secteur qui ont des logiques différentes :

**Un secteur organisé autour de Saint-Cyprien-sur-Dourdou et Marcillac-Vallon** avec une forte influence exercée par Rodez (surtout sur Marcillac) et par Decazeville (surtout sur Saint-Cyprien).

**L'agglomération de Rodez, autour de la ville de Rodez**, il existe plusieurs communes qui disposent d'une bonne concentration de services, mais leur fonctionnement est lié à la logique globale de l'agglomération du Grand Rodez.

**L'axe Baraqueville, Naucelle (RN 88).** La concentration des services donne une fonction centrale à ces deux communes à l'échelle de leurs micros territoires. L'influence de l'aire urbaine de Rodez est estompée et cet éloignement relatif leur amène une certaine autonomie. A noter toutefois une influence plus importante de Rodez sur Baraqueville et celle d'Albi qui commence à s'exercer sur Naucelle.

**Le quatrième secteur se compose des communes sur l'axe D 902 de Cassagnes-Bégonhès à Réquista,** qui affichent une autonomie beaucoup plus importante, aussi bien au niveau de leur appareil commercial, que pour les autres secteurs de services, grâce à une concentration importante de population et un éloignement non négligeable des pôles urbains de Rodez, Carmaux, Albi, Saint-Affrique ou Millau. Toutefois, là aussi, Albi exerce une attractivité importante.

*Cette analyse territoriale sera complétée par une approche des flux d'accès aux services à l'échelle du Pays mais aussi avec les pôles d'attractivité extérieurs ou inversement les communes attirées par des pôles du Pays.*